

Organisme (asbl communale, Régie autonome, Intercommunale, société de logement)

COMITÉ DE DÉFENSE CONTRE LES AFFAISSEMENTS DE TERRAINS DUS AUX POMPAGES ET AUX CAPTAGES D'EAU

Nom du Conseiller communal

TODISCO Alexandre

Année d'exercice concerné

2019

1. Descriptif des activités de la structure (objet social, missions, projets)¹

La raison d'être de cette association est la défense des membres et éventuellement celle de tiers contre toutes les conséquences des pompages d'eau, qu'ils soient permanents ou temporaires et quelle qu'en soit la raison (alimentation en eau de la population, exécution de travaux publics, besoins industriels...)

Cette défense comporte :

- ↳ La recherche des causes des affaissements et des dommages aux terrains, des fissures ou effondrements d'immeubles bâtis ;
- ↳ La poursuite des expertises nécessaires à établir tant les causes de ces affaissements que l'estimation des dégâts qu'ils provoquent ;
- ↳ La mise en œuvre des moyens les plus appropriés pour y mettre fin ou y remédier
- ↳ La conduite des actions judiciaires (confiées à un Avocat) utiles à la sauvegarde des intérêts des membres
- ↳ Plus généralement, tout ce qui peut être utile à préserver le territoire des communes associées des conséquences des captages ou pompages préjudiciables aux habitants et installations industrielles ou commerciales qui y sont implantées.
- ↳ L'association assure, en outre, la représentation des membres dans toutes les commissions qui pourraient être constituées en vue de procéder à des expertises contradictoires.

2. Calendrier de l'année (nombre de réunions, présences effectives, réunions spécifiques,...)

Ayant été désigné administrateur de l'association concernée par le Conseil Communal en date du 19 février 2019, et ce en vue de procéder à la dissolution, je n'ai à ce jour reçu aucune convocation à une quelconque réunion.

¹ Mentionner l'AG approuvant le rapport annuel

3. Développement/mise à jour des compétences du représentant²

-

4. Divers, commentaires, observations

-

5. Présentation du rapport en commission

Le présent rapport a été présenté et a pu faire l'objet de débats en Commission
..... en date du/...../.....

Il est entendu qu'une fois présenté en commission, le présent rapport sera adressé au Collège, qui le soumettra au Conseil communal pour prise d'acte.

² Ceci peut être fonction de propositions de l'organisme ou de ce qui a été mis en œuvre sur base d'initiatives personnelles